

UNHCR
Emergency & Security Service



WRITENET Paper No. 17/ 2001

**GUINÉE ÉQUATORIALE : LA SITUATION DES
REFUGIÉS ET EXILÉS EN L'AN 2001**

Par un Chercheur Independant - Writenet

Décembre 2001

**WriteNet is a Network of Researchers and Writers on
Human Rights, Forced Migration, Ethnic and Political Conflict**

**WriteNet is a Subsidiary of Practical Management (UK)
E-mail: writenet@gn.apc.org**

THIS PAPER WAS PREPARED MAINLY ON THE BASIS OF PUBLICLY AVAILABLE INFORMATION, ANALYSIS AND COMMENT. ALL SOURCES ARE CITED. THE PAPER IS NOT, AND DOES NOT PURPORT TO BE, EITHER EXHAUSTIVE WITH REGARD TO CONDITIONS IN THE COUNTRY SURVEYED, OR CONCLUSIVE AS TO THE MERITS OF ANY PARTICULAR CLAIM TO REFUGEE STATUS OR ASYLUM. THE VIEWS EXPRESSED IN THE PAPER ARE THOSE OF THE AUTHOR AND ARE NOT NECESSARILY THOSE OF WRITENET OR UNHCR.

ISSN 1020-8429

Table des matières

1	Introduction.....	1
2	Bref aperçu de l’histoire politique et socio-économique du pays.....	3
2.1	Les principales étapes de l’histoire géopolitique du pays	3
2.2	Situation socio-économique et politique avant l’indépendance.....	4
2.2.1	<i>Les considérations socio-économiques</i>	<i>4</i>
2.2.2	<i>Le harcèlement politique colonial.....</i>	<i>5</i>
2.2.3	<i>L’indépendance.....</i>	<i>5</i>
2.3	Après l’indépendance	6
3	L’exode équato-guinéen	7
3.1	Le début du phénomène de l’exil équato-guinéen.....	7
3.2	Les différentes catégories de réfugiés.....	7
3.3	Les pays d’accueil	8
3.4	Le nombre approximatif de réfugiés dans les principaux pays d’accueil	8
4	La situation actuelle.....	10
4.1	Les droits de l’homme en Guinée Équatoriale.....	10
4.2	La situation politique actuelle du pays	12
4.3	Les conflits ethniques.....	17
4.4	Les possibilités de retour des exilés:.....	19
4.4.1	<i>Les dispositions officielles légales.....</i>	<i>19</i>
4.4.2	<i>L’accueil de l’exilé rentré dans le pays.....</i>	<i>19</i>
4.4.3	<i>Les craintes du pouvoir politique</i>	<i>21</i>
5	Conclusion	21
6	Bibliographie	22

United Nations High Commissioner for Refugees
CP 2500, CH-1211 Geneva 2, Switzerland

E-mail: HQES00@unhcr.org
Web Site: <http://www.unhcr.org>

1 Introduction

La contestation politique en Guinée Équatoriale remonte à l'époque de la colonisation espagnole. Dès 1942, des membres de l'ethnie Benga de Corisco et du littoral sud de la région continentale de Guinée Équatoriale d'un côté, des Bubi, l'ethnie autochtone vivant dans l'île de Fernando Poo de l'autre côté, dénonçaient déjà la violation par l'État espagnol des accords de bonne cohabitation et de collaboration commerciale souscrits par le plénipotentiaire espagnol Juan José de Léréna une centaine d'années auparavant.¹ Mais le phénomène de l'exil est surtout connu des Équato-guinéens à partir des années cinquante, fondamentalement pour des raisons politiques, avec les premières manifestations du nationalisme local et ses revendications indépendantistes que le gouvernement colonialiste espagnol réprimait sévèrement.

La naissance de différents mouvements de libération à partir de 1950 déclenche les représailles du gouvernement espagnol et le départ en exil de nombreux combattants de l'indépendance.² Le premier et le plus important de ces mouvements de libération fut la Croisade de libération (La Cruzada de Liberación), dirigée par Acacio Mañé Ela jusqu'à son assassinat par la Garde Civile espagnole en 1958. On notera au passage que la tentative de coup d'État contre le premier président du pays, le dictateur Francisco Macias Nguema en juin 1974, organisée depuis la prison de Bata et dirigée par le Benga Estanislao Ngume Beholi, portait le même nom: Mouvement de la croisade pour la libération de la Guinée Équatoriale au nom du Christ (Movimiento Cruzada de Liberación de Guinea Ecuatorial por Cristo). C'est dans la Cruzada que des hommes comme Atanasio Ndongo Miyone, Clemente Ateba Nso, Pastor Torao Sikara s'exercèrent à l'activité politique.

En 1959 est créé un parti politique, Idée populaire de la Guinée Équatoriale (Idea Popular de Guinea Ecuatorial – IPGE), à Mbam (Cameroun). Quelques mois après la création de ce parti, son dirigeant, Enrique Nvo Okenve, un autre nationaliste éminent, a été liquidé par des éléments pro-espagnols au Cameroun, où il s'était réfugié pour se mettre à l'abri du harcèlement du pouvoir colonial espagnol. Après son assassinat, c'est son secrétaire particulier, Clemente Ateba Nso, qui viendra chercher José Perea Epota, un Benga de l'île de Corisco, plus instruit sur le plan intellectuel, afin qu'il prenne en charge la gestion et la direction du parti. Ce mouvement a su travailler des années durant dans la clandestinité, avec des éléments comme Antonino Eworo, Clemente Ateba, Jesús Mba, Juan Ebang et Pedro Ekong, et collaborer avec le Mouvement national de libération de la Guinée Équatoriale (Movimiento Nacional de Liberación de Guinea Ecuatorial - MONALIGE).³

¹ Ndongo Bidyogo, D., *Historia y tragedia de Guinea Ecuatorial*, Madrid: Editorial Cambio 16, 1977

² Liniger-Goumaz, M., *Guinée Équatoriale: de la dictature des colons à la dictature des colonels*, Genève : Editions du temps, 1982 ; Alo Esono, M., ancien fonctionnaire, ancien député du pays indépendant, ancien prisonnier politique, demeurant à Bata, Guinée Équatoriale. Entretien personnel, Bata, 13 octobre 2001; Alo Mansogo, M., ancien membre du MONALIGE, ancien prisonnier politique, né à Kogo 26 juin 1926, demeurant à Kogo, Guinée Équatoriale. Entretien personnel, Bata, 13 juin 2001; et Ateba Nso, C., ancien secrétaire particulier du leader nationaliste Enrique Nvo, ancien ambassadeur de Guinée Équatoriale au Gabon, demeurant à Niefang, Guinée Équatoriale. Entretien personnel, Bata, 25 octobre 2001

³ Liniger-Goumaz; Ndongo Bidyogo; et Ateba Nso

Le parti MONALIGE était né après la mort d'Acacio Mañé Ela, qui s'était toujours refusé de partir pour l'exil.⁴ Il a été créé sous l'impulsion d'hommes comme Atanasio Ndongo Miyone, Pastor Torao Sikara et Ebuka Besebo. Ce parti sera définitivement constitué en 1962.⁵ Il existe donc une forte activité politique nationaliste, et c'est sous cette pression et celle des Nations Unies qu'un statut d'autonomie est élaboré par l'Espagne et voté par référendum le 15 décembre 1963 et appliqué dès 1964, la Guinée Équatoriale restant toutefois soumise au contrôle de la Présidence du gouvernement espagnol. Le Régime Autonome durera jusqu'au 12 octobre 1968, date de l'accession du pays à l'indépendance.

Cette indépendance intervient sur fond de conflit ethnique volontairement généré et attisé par la Présidence du gouvernement espagnol et les milieux coloniaux espagnols en Guinée Équatoriale. Ce mauvais départ va conditionner la suite de l'histoire du pays jusqu'à nos jours. La toute nouvelle République est présidée par le Fang Francisco Macías Nguema, élu démocratiquement et qui, très rapidement, va transformer son pays en une République népotique; son peuple va devenir l'otage de la dictature sanguinaire d'un clan familial: le clan Essangui du district de Mongomo, dans la région continentale, et la population va connaître massivement le chemin de l'exil. Sur 400 000 habitants, on estime que le tiers va choisir l'exil. Le 3 août 1979, le Lieutenant-Colonel, aujourd'hui Général Teodoro Obiang Nguema, neveu de Francisco Macías Nguema, prend la tête du pouvoir grâce à un coup d'État militaire contre son oncle, qu'il fait exécuter immédiatement après. Cette dictature militaire ne fait que prolonger sous un nouveau visage le régime précédent.⁶ La mauvaise gestion du pays va générer tellement de haines, tellement de rancœurs, jusqu'ici contenues entre les Équato-guinéens, que l'explosion risque un jour d'être dévastatrice.⁷

Les principaux pays d'accueil de cet exode de citoyens équato-guinéens sont le Gabon, le Cameroun, le Nigeria (du fait de la proximité géographique) et l'Espagne (du fait de la proximité culturelle). En réalité, les deux dictatures qui se sont succédé en Guinée Équatoriale ont favorisé la dispersion des Équato-guinéens dans le monde entier. Autour de la souffrance de ce peuple, les intérêts stratégiques et économiques de certaines grandes puissances avides de ses riches ressources forestières, pétrolières et minières, contribuent à une véritable conspiration du silence. On peut y ajouter que les Nations unies exercent une surveillance de l'évolution des droits de l'homme dans le pays depuis 1979, sans que l'on note de changement significatif, ni de pression plus déterminante. De même, il faut signaler un certain laxisme de l'Organisation de l'unité africaine et une complicité trop évidente et trop préjudiciable des pays voisins, notamment le Gabon, dans la pérennisation de la violation des droits des personnes et le maintien des dictatures dans la région.⁸

⁴ Benkabouche, M. [Alliance Réformée Mondiale], Lettre à Amnesty International, sur la Guinée Équatoriale, Genève, 11 décembre 1997 (document non publié)

⁵ Liniger-Goumaz

⁶ Nguema Esono, F., Balboa Boneke, J., *La transición de Guinea Ecuatorial: Historia de un fracaso*, Madrid: Ediciones Labrys 54, 1996

⁷ Liniger-Goumaz; Nguema Esono, F.; et Balboa Boneke

⁸ De nombreuses arrestations arbitraires et extraditions d'opposants politiques du Gabon vers la Guinée Équatoriale ont prouvé la complicité du gouvernement gabonais. Parmi ces personnalités nous pourrions citer Bonifacio Ondo Edu, Président du Gouvernement Autonome Pré-indépendantiste, Francisco-Javier Ndong Obiang, fondateur d'un mouvement de protestation contre ce régime, Felipe Ondo Obiang, ancien président du parlement, et Guillermo Nguema Ela, ancien ministre de l'économie et des finances, Aquilino Nguema Ona opposant politique. On suspecte que le président du Gabon, Bongo, est le "parrain et guide politique" d'Obiang. C'est ainsi que les structures des deux partis "Démocratique du Gabon" (PDG) et "Démocratique de GE"

Dans un souci de mieux appréhender la réalité de l'exil des équato-guinéens, nous sommes allés à la rencontre des réfugiés au Gabon et en Espagne, et nous avons également interrogé des réfugiés rentrés à Bata.

2 Bref aperçu de l'histoire politique et socio-économique du pays

Le but de ce chapitre est de fournir les éléments permettant de comprendre pourquoi les Équato-guinéens ont commencé à prendre massivement le chemin de l'exil.

2.1 Les principales étapes de l'histoire géopolitique du pays

C'est en 1472 que le navigateur portugais Fernão do Pó débarque sur l'île qui recevra son nom avant d'être appelée île de Bioko à partir de l'indépendance. Il s'agissait donc d'un territoire « initialement portugais ».

La Guinée Équatoriale est devenue une colonie espagnole par le Traité hispano-portugais de San Ildefonso du 1^{er} janvier 1777, ratifié par le Traité de El Pardo du 24 mars 1778.

La « provincialisation » a été instaurée en 1959 et elle prévoyait que les territoires espagnols du Golfe de Guinée, Fernando Poo et la région continentale appelée Rio Muni, bénéficieraient du statut des provinces espagnoles.

Le 15 décembre 1963, sous la pression des Nations unies et des pays Afro-Asiatiques, le statut de Régime Autonome de ces territoires est voté par référendum et mis en application dès 1964, la Guinée Équatoriale restant toutefois soumise au contrôle de la Présidence du Gouvernement espagnol.

Le 12 Octobre 1968, enfin, la Guinée Équatoriale accède à l'indépendance. Cette indépendance intervient sur un fond conflictuel d'affrontements complexes :

- la confrontation persistante entre nationalistes et colonisateurs ;
- la dichotomie sociale créée par les colonisateurs entre les *sauvages* de l'intérieur et les *acculturés* de la côte et des îles.⁹
- l'antagonisme historiquement récent qui oppose les deux principales ethnies du pays, les Fang et les Bubis, et qui a été encouragé par les milieux colonialistes espagnols ;
- la confusion semée parmi les nationalistes équato-guinéens par l'avocat espagnol García Trevijano.¹⁰

La toute nouvelle République indépendante est présidée par Francisco Macías Nguema, membre de l'ethnie fang et, avec lui, va malheureusement commencer, après l'oppression coloniale, un nouveau calvaire pour le peuple équato-guinéen. Ce pays qui sortait de 200 ans d'autoritarisme colonial va se transformer en une république népotique; son peuple va

(PDGE) se superposent et que l'association "Fils d'Obiang" de Guinée Equatoriale est la réplique conforme de l'association "Fils de Bongo" du Gabon.

⁹ Une population côtière éduquée occupant les rares postes de responsabilité relative que l'on pouvait confier aux noirs dans l'administration coloniale, tandis que les populations de l'intérieur étaient utilisées pratiquement comme des esclaves.

¹⁰ Sur le rôle de Trevijano voir infra, section 2.3.3

devenir l'otage de la dictature sanguinaire du clan Essangui. On estime que le tiers va choisir l'exil.

Le 3 août 1979 a lieu une révolte de palais conduite par le neveu du président Macias Nguema, le Lieutenant-Colonel Teodoro Obiang Nguema, alors Chef de l'État Major de l'Armée équato-guinéenne, qui prend le pouvoir. Le Président Macias Nguema, oncle du nouveau Chef de l'État est exécuté dans la foulée. D'aucuns affirment que nombre d'exactions commises sous le régime de Macias Nguema étaient l'œuvre de son successeur. Cette dictature militaire ne fait que prolonger sous un nouveau visage le régime précédent, sans le moindre respect pour les droits de son peuple. Un grand nombre de responsables du régime déchu se retrouve aux commandes de ce nouveau régime. C'est cette situation qui continue de prévaloir à ce jour.

2.2 Situation socio-économique et politique avant l'indépendance

2.2.1 Les considérations socio-économiques

Par rapport à la situation actuelle, tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il existait une relative stabilité sociale et économique en Guinée Équatoriale avant l'indépendance. Jusqu'en 1968, année de l'indépendance, la Guinée Équatoriale était considérée, dans l'ensemble de l'Afrique, comme un pays riche avec une économie basée sur l'agriculture (cacao, café, bois exotiques essentiellement), la pêche et une faible mais florissante activité industrielle. Le commerce extérieur, qui faisait principalement avec l'Espagne, était largement excédentaire ce qui se traduisait par un excédent de la balance des paiements.

La Guinée Équatoriale venait en tête des pays africains selon le critère des exportations per capita: 135 \$US par tête d'habitant en 1960 contre 105 au Gabon; 332 \$US par tête d'habitant en 1962.¹¹ En 1954, le Général José Díaz de Villegas reconnaissait publiquement que la Guinée Équatoriale apportait à l'Espagne en fruits et marchandises diverses une richesse totale qui ne descendait pas en dessous des 1 500 millions de pèsètes par an. Ces déclarations contredisaient ouvertement les thèses officielles, qui tendaient à présenter la Guinée Équatoriale comme un poids financier pour la métropole.¹²

Année	Exportations vers l'Espagne	Importations d'Espagne
1932	10,8	1,9
1934	16,8	1,7
1935	14,0	1,8
1940	29,0	7,1
1950	1 132,0	819,0

Commerce entre la Guinée Équatoriale et l'Espagne, en millions de pèsètes/or¹³

¹¹ France, Ministère de la coopération, *Guinée Équatoriale, dossier d'information économique*, Paris: Service des études économiques et questions internationales, juin 1980; et Ndongo Bidyogo, D., Guinea, merienda de blancos, *Historia 16*, t. 4, n. extra 9, avril 1979, pp 105-16

¹² Lacosta, X., Cronología de Guinea Ecuatorial : 1950/1979, http://www.afrol.com/es/Paises/Guinea_Ecuatorial/documentos/cronologia.htm [accédé 31 décembre 2001]

¹³ Fernandez Clemente, E., Un lugar al sol: Colonialismo en Guinea (1883-1936), *Historia 16*, t. 4, n. extra 9, avril 1979, pp 96-102

Sur le plan sanitaire, la Guinée Équatoriale disposait de l'un des meilleurs services de santé de l'Afrique grâce à ses nombreux centres hospitaliers et à la compétence de son personnel. En 1961, la mortalité infantile était de 40,1 pour mille alors qu'elle oscillait entre 150 et 200 pour mille pour l'ensemble de l'Afrique.¹⁴

Concernant l'éducation, le taux de scolarisation était l'un des plus forts de l'Afrique: 90% et parfois plus, l'analphabétisme ayant pratiquement disparu dans l'île de Fernando Poo.

2.2.2 *Le harcèlement politique colonial*

Dès les années 40, la politique coloniale espagnole a suscité la naissance de mouvements nationalistes de libération, dispersés, mal organisés, mais déterminés.

En 1950, plusieurs de ces groupes constituèrent la Cruzada de liberación destinée à faire prendre conscience aux Noirs comme aux Blancs des abus du système colonial. Le premier dirigeant en fut Acacio Mañé Ela qui va jusqu'à coordonner son action avec celle des résistants gabonais et camerounais qui luttaient contre le colonialisme français. En cette même année 1950, une révolte conduite par des séminaristes contestataires au Séminaire de Banapa, dans l'actuelle Île de Bioko, a abouti à l'expulsion de plusieurs étudiants dont Atanasio Ndongo Miyone, Enrique Gori Molubela, Rafael-Dámaso Sima, etc. Retournés dans la partie continentale du pays, le Rio Muni, Ndongo Miyone travaille alors activement avec la Cruzada.

Acacio Mañé Ela, homme très croyant, est arrêté par la Garde Civile espagnole le 20 septembre 1958 immédiatement après s'être confessé auprès de l'abbé Nicolás Preboste. Il est assassiné la nuit suivante et son cadavre est jeté à la mer avec une pierre attachée au cou.

2.2.3 *L'indépendance*

La Guinée Équatoriale accède à l'indépendance sur fond de conflits politiques profonds et complexes entre les aspirations de liberté des nationalistes équato-guinéens et l'Espagne, mère patrie, clairement divisée en deux tendances à propos de la question équato-guinéenne. D'un côté, la présidence du gouvernement espagnol, représentée par le Secrétaire Général à la Présidence, Luís Carrero Blanco, qui gérait la question coloniale équato-guinéenne et soutenait fermement la thèse de la présence pour un temps indéfini de l'Espagne en Guinée Équatoriale, dans le but de préserver les gros intérêts créés des siècles durant. D'un autre côté, le ministère des affaires étrangères, représenté par Fernando-María Castiella, qui devait assumer la responsabilité et les incohérences de la politique coloniale espagnole et était favorable au processus d'indépendance.¹⁵

Sous la pression des Nations unies, la IVème Commission sur la décolonisation (ou Comité spécial des vingt-quatre) recommande à l'Espagne, dans sa Résolution N° 2230 du 20 décembre 1966, de convoquer rapidement une conférence constitutionnelle pour fixer la date de l'indépendance de la Guinée Équatoriale.

Les principaux partis politiques et groupes sociaux du pays: le MONALIGE, le Mouvement d'union nationale de la Guinée Équatoriale (Movimiento de Unión nacional de Guinea Ecuatorial - MUNGE), l'IPGE, le groupe Ndowé et la minorité *Fernandina* voulaient que l'indépendance aboutisse à la création d'un État unitaire réunissant les deux régions insulaire

¹⁴ France, Ministère de la coopération

¹⁵ Liniger-Goumaz; Nguema Esono et Balboa Boneke

et continentale du pays. C'est cette position que soutiennent aussi le ministre Castiella et le ministre de l'information et du tourisme, Manuel Fraga Iribarne.

Décidé à empêcher par tous les moyens l'accès du pays à son autodétermination afin de garder le contrôle de ses importants intérêts économiques, Carrero Blanco appuie les milieux colons dans le pays et encourage la formation de groupuscules ethniques locaux, telle l'Union Bubi (Unión Bubi), présidée par Edmundo Bosió Dioco qui propose l'indépendance séparée des deux régions.

C'est durant la Conférence Constitutionnelle qu'apparaît pour la première fois dans le paysage politique équato-guinéen l'avocat espagnol García Trevijano, venu officiellement pour aider à la rédaction d'une loi électorale et d'une nouvelle constitution consacrant l'indépendance du pays. Lorsque la délégation équato-guinéenne a refusé son offre de collaboration, García Trevijano a créé une faction, le Secrétariat conjoint (*Secretariado Conjunto*), dont le leader sera Francisco Macías Nguema et qui s'opposera systématiquement à toutes les thèses soutenues par les délégations équato-guinéenne et espagnole.

C'est donc, comme nous l'avons déjà signalé, dans ce climat conflictuel de divisions et de trahisons que le pays accédera à l'indépendance, et ce climat ne va pas tarder à se manifester au sein du gouvernement mais aussi de la population même du pays nouvellement indépendant. C'est sans aucun conteste ce très mauvais départ qui va conditionner et expliquer la suite de l'histoire du pays jusqu'à nos jours.

2.3 Après l'indépendance

On assiste alors à une grave dégradation de la situation politique, économique et sociale.¹⁶

Le pays accède à l'indépendance le 12 octobre 1968. Élu démocratiquement à la présidence de la république, Francisco Macías Nguema va cependant conduire son pays à la ruine et à la misère en menant une politique dictatoriale et excessivement répressive.

Très vite tout se dégrade : les infrastructures économiques et administratives sont détruites et les routes deviennent inutilisables faute d'entretien. Il faut ajouter à cela la détérioration de l'agriculture, alors principale richesse du pays, la pêche réduite à une activité de subsistance et la fermeture de toutes les industries de transformation de produits agricoles. En 1978, les exportations ne représentent plus que 20% de leur volume de 1970. Sur le plan social, l'état des hôpitaux est éloquent: pas de mobilier, de linge, de médicaments, de biens de première nécessité; le personnel est insuffisant et incompetent. La situation de l'enseignement devient catastrophique: les écoles sont aussi délabrées que les hôpitaux, aucun fond n'étant prévu pour leur entretien.

Au point de vue politique, le multipartisme est tout simplement supprimé, pour mettre en place un parti unique, le Parti Unique National des Travailleurs (Partido Unico Nacional de Trabajadores - PUNT) auquel doit adhérer obligatoirement toute la population, et la tendance de tenter de contraindre la population à rejoindre le parti au pouvoir persiste de nos jours même si le multipartisme est autorisé depuis 1992. Tous les opposants à cette politique sont appelés « subversifs ». La chasse aux subversifs constitue la principale activité du régime, qui s'est ingénié à transformer par la force la mentalité de la population. Celle-ci a dû

¹⁶ Liniger-Goumaz; Nguema Esono et Balboa Boneke

réapprendre à survivre dans la misère et à vouer un culte à la personnalité du Président de la République. En dehors de la France, qui n'a jamais interrompu ses relations avec cet État, l'Occident, avec tout ce qu'il représente, devient l'ennemi déclaré du régime. C'est pendant cette période que périront la très grande majorité des intellectuels, des cadres et des dissidents politiques du pays, à commencer par les dirigeants des anciens partis politiques: Atanasio Ndongo Miyone (décédé le 25 mars 1969 à la Prison Modèle de Bata), Bonifacio Ondo Edu (mort le 26 mars 1969, à la prison de *Black Beach* de Malabo), Enrique Gori Molubela, Saturnino Ibongo Iyanga, Pastor Torao Sikara, etc. En effet, tout intellectuel était considéré comme un potentiel opposant au régime. Et commence alors l'irrésistible ascension politique du Président Macías Nguema dont les étapes seront jalonnées de crimes et de meurtres plus horribles les uns que les autres.

C'est pendant cette période, donc, que la population de Guinée Équatoriale prendra massivement le chemin de l'exil, fuyant l'épuration politique, le harcèlement policier, la misère et la dénonciation. Parmi les premiers à ouvrir cette nouvelle phase d'exil se trouve le principal rival électoral du Président Macías, le Président du gouvernement précédent, Bonifacio Ondo Edu, qui se réfugiera au Gabon avant d'être extradé par le Président Bongo et d'être exécuté par les autorités équato-guinéennes, sans jugement.

Le 3 août 1979, une révolte de palais aboutit à la chute de Francisco Macías Nguema et à la prise du pouvoir par son neveu, le lieutenant-colonel Teodoro Obiang Nguema.

3 L'exode équato-guinéen

3.1 Le début du phénomène de l'exil équato-guinéen

Comme on vient de le voir, le phénomène de l'exil massif des Équato-guinéens tel qu'on le connaît aujourd'hui, débute avec le régime de Francisco Macías Nguema, après l'accession du pays à l'indépendance. La répression sociale qui s'instaure à partir de ce moment, la délation poussée à l'extrême, les emprisonnements arbitraires, les assassinats politiques et les exécutions sommaires, les poursuites quasi-systématiques contre les intellectuels, les cadres, les membres de professions libérales et la grave dégradation économique du pays vont provoquer le départ en exil de milliers d'Équato-guinéens.

3.2 Les différentes catégories de réfugiés

Les premiers Équato-guinéens à abandonner leur pays étaient certainement ceux qui craignaient pour leur vie du fait de persécutions politiques, c'est-à-dire les intellectuels, les cadres supérieurs et les militants notoires des partis politiques de l'opposition. Ce sont eux que nous appellerons les réfugiés politiques, indépendamment du fait qu'ils soient reconnus, comme tels ou non, dans leur pays d'accueil. Ensuite, avec la rapide dégradation économique du pays ont pris le chemin de l'exil à la recherche de meilleures conditions de vie tous ceux qui fuyaient l'absence totale de garanties de travail et la misère généralisée. C'est ce que nous appellerons les réfugiés économiques.

Tous ceux qui abandonnaient le pays devenaient automatiquement des « subversifs », des ennemis du régime et donc de la patrie et, par conséquent, étaient passibles des plus lourdes peines y compris la mort s'ils étaient retrouvés en Guinée Équatoriale. Le simple fait d'avoir des parents au Gabon ou au Cameroun limitrophes était passible de poursuites. Cette crainte existe encore aujourd'hui dans l'esprit de nombreux Équato-guinéens résidant à l'étranger.

En Espagne, très particulièrement, mais aussi en Europe et dans le reste du monde en général, se trouvaient principalement les Équato-guinéens, étudiants, cadres récemment sortis des universités et centres de formation, bloqués sur place par les événements socio-politiques de la post-indépendance et qui ont préféré remettre à plus tard leur retour dans le pays, en observant à distance le cours des événements en Guinée Équatoriale. La pérennisation de cette situation d'instabilité explique leur installation définitive dans le pays d'accueil. L'Espagne sera également la destination privilégiée de tous ceux qui avaient fait leurs études dans d'autres pays, comme l'Égypte, la Sierra Leone, le Nigeria, Cuba, le Venezuela ou les pays du bloc de l'Est, qui n'osaient plus retourner en Guinée Équatoriale.¹⁷

Après la chute de Macías Nguema, un timide mouvement général de retour en Guinée Équatoriale des exilés s'est amorcé, mais ce flux s'est vite estompé pour de nouveau se réactiver de plus belle dans le sens inverse, et, cette fois-ci, l'Espagne a été le principal point de destination. C'est ce que nous appellerons la nouvelle vague.

Ainsi donc, lorsqu'on parle des réfugiés équato-guinéens, on parle en réalité de:

- tous ceux qui ont fui le pays du temps du Président Macías Nguema, que ce soit pour des raisons politiques ou économiques ;
- tous ceux que le début de la répression massive de la post-indépendance a surpris à l'étranger ;
- la nouvelle vague, plus économique celle-ci, qui a repris le chemin de l'étranger après l'arrivée au pouvoir du Président Obiang, principalement en direction de l'Espagne ;
- les enfants de tous ces réfugiés nés en exil, lesquels ont parfois plus de trente ans aujourd'hui. Ils n'ont pas vécu physiquement la réalité du drame équato-guinéen, mais le connaissent de fait et en sont victimes indirectement.

3.3 Les pays d'accueil

Les principaux pays d'accueil des réfugiés équato-guinéens sont le Gabon, le Cameroun et le Nigéria en Afrique et l'Espagne en Europe, du fait des liens historiques et de la proximité culturelle et linguistique entre les deux pays.

Le Gabon, du fait de sa proximité géographique, de sa facilité d'accès, de sa communauté ethnique avec la Guinée Équatoriale et de sa prospérité économique, a été, initialement, la principale destination des réfugiés équato-guinéens, jusqu'à la fin du régime du Président Macías Nguema. Avec la relative normalisation des relations avec l'Espagne sous le régime du Président Obiang, le flux migratoire a eu tendance à diminuer en direction du Gabon et à nettement augmenter en direction de l'Espagne. Dans une moindre mesure, le Cameroun et le Nigeria ont accueilli, en raison de leur proximité géographique, de nombreux réfugiés équato-guinéens.

3.4 Le nombre approximatif de réfugiés dans les principaux pays d'accueil

En raison de l'absence presque totale d'organismes spécifiquement chargés de recenser tous les Équato-guinéens dans les différents pays d'accueil, y compris l'Espagne, tous les chiffres avancés sur le nombre de réfugiés équato-guinéens ne sont que de vagues estimations. Il

¹⁷ Ndongo Bidyogo

n'existe pas de chiffres précis ni de base de référence de recensement des réfugiés de Guinée Équatoriale de par le monde.¹⁸

On estimait, fin 1972, que 30 000 Équato-guinéens se trouvaient au Gabon, 20 000 au Cameroun, 3 000 au Nigeria et 5 000 en Espagne et dans d'autres pays européens.¹⁹ D'autres sources estiment que, vers 1980, environ 60 à 80 000 Équato-guinéens se trouvaient au Gabon, 30 à 40 000 au Cameroun et 40 000 au Nigeria.²⁰ D'après le Représentant Spécial pour la Guinée Équatoriale de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, 10% des ressortissants équato-guinéens vivent en Espagne.²¹

Pour nous faire une idée personnelle sur ce sujet et vivre cette réalité de plus près, nous nous sommes déplacés personnellement en Espagne et nous avons dépêché des enquêteurs au Gabon.

D'après le président de l'Association des Réfugiés de Guinée Équatoriale en Espagne (Asociación de Refugiados de Guinea Ecuatorial en España - AREGE), Pablo Ndjeng Mba, il n'y avait que 178 réfugiés équato-guinéens officiellement recensés dans l'ensemble du territoire espagnol en l'an 2000. L'AREGE est la seule association de réfugiés de Guinée Équatoriale officiellement reconnue par l'État espagnol; elle dépend du Bureau d'Asile et Refuge, lui-même dépendant des ministères de l'Intérieur et de la Justice. C'est ce Bureau qui accorde ou refuse le droit d'asile et informe l'AREGE du nombre de statuts d'exilés accordés chaque année en Espagne aux Équato-guinéens ayant présenté une demande. Une fois ce statut obtenu, le réfugié s'adresse alors à la Commission espagnole d'aide aux réfugiés (Comisión Española de Ayuda a los Refugiados - CEAR), fondation indépendante, pour solliciter l'aide réservée au réfugiés. C'est la CEAR qui gère en Espagne l'aide offerte par le HCR aux réfugiés.

En Espagne, l'aide accordée aux réfugiés semble insuffisante pour leur permettre des conditions de vie normales et notamment les enfants des réfugiés rencontrent beaucoup de difficultés à poursuivre des études. Le statut de réfugié donne simplement droit à une reconnaissance officielle par l'octroi d'une carte de réfugié et l'attribution d'une allocation initiale unique qui se situe entre 150 000 et 200 000 pèsètes. À partir de ce moment, le réfugié doit se débrouiller pour survivre, ne disposant plus désormais d'aucune aide régulière mais seulement de petites aides ponctuelles. Par conséquent, s'il ne trouve pas de travail, sa situation peut devenir très précaire. D'où la tendance habituelle de ces réfugiés à solliciter la nationalité espagnole, ce qui leur permet d'accéder aux aides de l'État espagnol, beaucoup plus substantielles, et de contourner ainsi les multiples obstacles de la société espagnole pour le développement digne et stable de l'immigré. Tout semble donc les inciter, malgré eux, à

¹⁸ Bondjale, M., Dirigeant de l'association équato-guinéenne MALEVA en Espagne, demeurant à Madrid. Entretien personnel, Madrid, 21 avril 2001; Fernandez Marugan, A., Dirigeant de l'association de solidarité démocratique avec la Guinée Équatoriale (ASODEGUE). Entretien personnel, Madrid, 20 & 22 avril 2001; Ndjeng Mba, P., Président de l'association des réfugiés de Guinée Équatoriale (Asociación de Refugiados de Guinea Ecuatorial en España - AREGE) en Espagne, vétérinaire demeurant à Madrid, Entretien personnel, Madrid, 19 avril 2001; Obama Ndong, M., Équato-guinéen originaire de Bata, réfugié au Gabon depuis 1997, membre du CPDS, demeurant à Libreville, Rapport manuscrit à Libreville en juin 2001

¹⁹ Ndongo Bidyogo

²⁰ Ministère français de la coopération

²¹ Gallón Giraldo, G., Rapport sur la Guinée Équatoriale, Conseil économique et social des Nations unies, Commission des droits de l'homme, 57^{ème} session, E/CN.4/2001/38, 16 janvier 2001

devenir des citoyens espagnols, alors que beaucoup auraient souhaité conserver leur nationalité d'origine si le statut de réfugié leur permettait de vivre convenablement.

Nous avons également rencontré Marcelino Bondjale, Président de MALEVA, association équato-guinéenne du groupe Ndowé en Espagne. C'est cette association qui a représenté la Guinée Équatoriale au Forum National pour l'Intégration Nationale des Immigrants. Monsieur Bondjale estime que doit être considéré comme réfugié de fait toute personne contrainte de se déplacer en raison de l'impossibilité de vivre normalement chez elle.

En fait, toutes les personnes rencontrées à Madrid reconnaissent que le chiffre officiel de 178 réfugiés équato-guinéens en Espagne est ridicule, et que le nombre de personnes qui devraient bénéficier de ce statut est, de loin, beaucoup plus important, mais les conditions d'octroi du droit d'asile sont extrêmement restrictives.

À la question de savoir combien d'Équato-guinéens résident actuellement en Espagne, les réponses oscillent entre 40 000 et 100 000, en incluant ceux qui bénéficient de la double nationalité. Cette dernière catégorie de personnes, sauf cas particuliers, se sentent avant tout citoyens de la Guinée Équatoriale et ne se considèrent comme espagnols que par la force des circonstances.

Au Gabon, nous n'avons pas pu rencontrer le Collectif des Réfugiés Politiques de Guinée Équatoriale au Gabon (COREPOGE)²² du fait de ses difficultés de fonctionnement. Miguel Obama Ndong, exilé du fait de la persécution politique et domicilié à Libreville, nous a résumé la situation dans ce pays. Comme dans tous les autres pays d'accueil, il est très difficile de savoir le nombre d'Équato-guinéens résidant au Gabon, faute de mécanisme et d'organe de recensement officiel. D'après son enquête sur place, ce chiffre oscille entre 50 000 et 70 000 ressortissants équato-guinéens dont quelques 4 000 qui bénéficieraient du statut officiel de réfugié. Sont considérés comme réfugiés politiques au Gabon les exilés qui possèdent le document du HCR dénommé « statut de réfugié » et délivré par le Bureau régional de cette organisation dont le siège se trouve en République Démocratique du Congo, selon des critères qui lui sont propres. Ce document est ratifié par le Bureau de Libreville qui délivre à son tour une « attestation de réfugié » qui peut être de deux types: soit renouvelable tous les deux ans, soit définitive, selon les critères propres à l'État gabonais.

4 La situation actuelle

4.1 Les droits de l'homme en Guinée Équatoriale

La Commission des droits de l'homme des Nations unies, au travers de ses experts, exerce un suivi de la situation en Guinée Équatoriale depuis 1979, ce qui représente un cas unique dans le monde. Messieurs Fernando Volio Jimenez de 1979 à 1993, Alejandro Artucio Rodriguez de 1993 à 1999 et Gustavo Gallón Giraldo depuis 1999, ont tous dénoncé invariablement et systématiquement, sous mandat de l'ONU, le grave mépris pour les moindres droits fondamentaux qui prévaut dans ce pays et le manque total de volonté de la part du régime établi de faire évoluer cette situation.

Durant ces 22 ans, une assistance technique a été apportée et des recommandations ont été formulées qui, pour la plupart, ne sont toujours pas appliquées. Ainsi donc, année après

²² BP 14.156, Libreville, Gabon

année, nous sommes régulièrement informés de la préoccupante situation de violations de ces droits dans ce pays grâce aux rapports très détaillés des ces experts. La situation actuelle est résumée dans le dernier rapport du Représentant Spécial des Nations unies, Monsieur Gustavo Gallón Giraldo, présenté, en avril 2001, à la Commission des droits de l'homme des Nations unies lors de sa 57^{ème} session, ainsi que dans le texte présenté par l'Alliance Réformée Mondiale devant cette même Commission: elle se caractérise par la violation systématique des droits de l'homme dans un contexte où règnent l'autoritarisme, l'impunité et la corruption sans limites du pouvoir en place.²³

Il convient de signaler d'emblée que cette violation des droits de l'homme en Guinée Équatoriale est solidement confortée par l'appui très intéressé qu'offrent au régime en place dans ce pays des groupes multinationaux puissants, en particulier ceux qui opèrent dans le secteur pétrolier, mais aussi ceux qui travaillent dans d'autres domaines tels les télécommunications, le bois, le bâtiment et travaux publics, etc..

Concernant la liberté de circulation, les nombreux postes de contrôle qui jalonnent les routes du pays (on en dénombrerait sept entre Bata et Kogo, deux villes, situées dans la région continentale et distantes de 145 kilomètres) ont été levés quelques jours avant la dernière visite du Représentant Spécial en novembre 2001 ; ils n'ont pas encore été rétablis au moment de la rédaction du présent document. Pour les ressortissants équato-guinéens, comme pour toute personne désirant quitter la Guinée Équatoriale, les voyages à l'étranger demeurent impossibles sans un visa de sortie accordé par les autorités de la sécurité.

Concernant la liberté d'expression, la moindre critique présumée au système peut être considérée comme une injure au Président de la République et donner lieu à des sanctions exemplaires. Même les prêtres sont directement menacés lorsque leurs prédications ne plaisent pas au pouvoir. Les rares publications indépendantes du pouvoir sont soumises à un harcèlement permanent. La radio et la télévision nationales, inaccessibles à l'opposition, sont utilisées comme des instruments de propagande permanente du pouvoir et de son parti, le Parti Démocratique de Guinée Équatoriale (Partido Democrático de Guinea Ecuatorial - PDGE).

Mais le secteur du travail est sans doute celui où les discriminations se révèlent les plus flagrantes. La possession de la carte du parti au pouvoir est, de fait, une condition indispensable pour occuper un emploi aussi bien dans le secteur public que dans les grandes entreprises privées. Il faut souligner ici la complicité des compagnies multinationales dans ces pratiques abusives et inadmissibles.²⁴

²³ Gallón Giraldo; Alliance Réformée Mondiale, Intervention devant la Commission des Nations unies pour les droits de l'homme, 57^{ème} session - Point 9 de l'Ordre du jour, *Demande d'intensification de la pression et plus d'actions efficaces sur le régime établi en Guinée Équatoriale*, 2 avril 2001

²⁴ Ainsi, il est nécessaire de posséder la carte du parti PDGE au pouvoir pour être recruté dans toutes les entreprises liées à l'Etat (presque toutes). D'autres exemples d'action concrètes prouvent la collaboration des multinationales avec le gouvernement de G.E. Par exemple, la compagnie de télécommunications GETESA, compagnie française, a été plusieurs fois accusée de bloquer la transmission des communications téléphoniques aux membres de l'opposition. Tout le monde sait par ailleurs (sans preuves démontrables, hélas!) qu'il y a des écoutes systématiques à l'égard des opposants politiques. Au début du macro-procès commencé le 23/05/2002 et qui se déroule actuellement à Malabo contre les opposants, l'accès à internet est resté bloqué plusieurs jours sans raison apparente.

Les détenus sont systématiquement soumis à des travaux forcés sans rémunération aucune.

Quant à la justice, répétons simplement qu'elle est totalement inexistante en Guinée Équatoriale. Le pouvoir judiciaire, comme tous les pouvoirs de l'État d'ailleurs, dépend directement de la volonté personnelle du Président de la République et de ses proches. Les juges, sans formation adaptée pour la plupart d'entre eux, sont arbitrairement nommés par le Président de la République et demeurent sous ses ordres. Les autorités gouvernementales exercent des fonctions judiciaires et contredisent ou annulent des décisions de justice. Des civils sont jugés par des militaires. Les auteurs de répression, qui jouissent d'une totale impunité, sont généralement récompensés avec des nominations à des postes de responsabilité publique.

C'est dans le domaine du droit d'association que le régime se montre le plus intransigeant. Il existe bien une loi qui régit les associations mais elle a été créée en réalité pour restreindre le droit des Équato-guinéens de s'associer. La moindre tentative de créer une association est systématiquement suspecte aux yeux d'un pouvoir toujours méfiant vis-à-vis des personnes ou des groupes organisés qui ne sont pas sous son contrôle direct. L'éducation connaît une corruption institutionnalisée marquée notamment par un trafic de notes quasi officiel et un échange de notes contre des rapports sexuels avec les étudiantes. De plus, les enfants de certains opposants sont empêchés de poursuivre leur scolarité normale et les enseignants sont recrutés selon des critères politiques. Le secteur sanitaire souffre de l'insuffisance en personnel technique correctement formé. Cette pénurie est aggravée par l'institutionnalisation d'un militantisme partisan et par la difficulté voire l'impossibilité d'accès à des moyens diagnostiques de base et aux médicaments essentiels. En Guinée Équatoriale, le citoyen ordinaire peut être la proie de décès que l'on aurait pu éviter, tandis que les riches membres du régime se soignent aisément à l'étranger.

Le SIDA, en progression vertigineuse parmi la population jeune, est favorisé par la montée de la prostitution. La pauvreté dont souffre la majorité de la population est la cause première de ce phénomène. L'arrivée des compagnies multinationales, beaucoup plus riches que la population locale, a entraîné une hausse brutale du niveau de vie sans augmentation du pouvoir d'achat de la population. Cela fait dire à certains que la prostitution est même encouragée par la présence de nombreux expatriés, employés de compagnies pétrolières.

Les attentats à l'intégrité physique des personnes restent fréquents en Guinée Équatoriale. La pratique de la torture est quasi systématique lors des interrogatoires policiers. Le châtiment physique exemplaire et la prison sont la norme pour les dissidents et les opposants politiques supposés ou réels. Parmi les membres de l'ethnie Bubi impliqués dans la révolte du 21 janvier 1998, près d'une cinquantaine croupissent toujours dans les prisons de *Black Beach* à Malabo et dans celles de Bata et d'Evinayong, toutes deux situées dans la partie continentale du pays. De plus, l'élimination physique de personnes gênantes est systématique en Guinée Équatoriale.

4.2 La situation politique actuelle du pays

La situation politique actuelle de la Guinée Équatoriale n'est en fait que le prolongement du régime implanté par le Président Macías Nguema, c'est à dire, la dictature, reprise et modifiée dans ses rapports avec l'Occident par son neveu, le Président Obiang. Le système est moins brutal en apparence mais tout aussi autoritaire et intolérant. Ainsi dans le régime de Macías comme dans le régime de Obiang :

- l'opposition politique n'est pas tolérée et même sévèrement réprimée ;
- le culte de la personne du président est de règle ;
- certains secteurs de la population sont systématiquement exclus de la gestion du pays, qui reste centrée sur une structure clanique et familiale ;
- il n'y a aucun respect des droits de l'homme ;
- il y a intimidation et surveillance omniprésente de la population par des éléments de la sécurité présidentielle.

Par contre, d'autres indicateurs ont changé depuis l'arrivée de Obiang au pouvoir :

- contrairement à son prédécesseur, Obiang entretient des rapports étroits avec l'occident et en particulier les USA ;²⁵ dans la même lignée, les étudiants commencent à être envoyés dans les universités occidentales ;
- la population reste majoritairement pauvre mais parallèlement il y a des personnes qui s'enrichissent considérablement.
- la corruption atteint des niveaux insoupçonnés
- il y a moins d'assassinats politiques que sous Macías, même s'ils persistent.

La liberté politique n'existe pas, malgré une loi relative aux associations qui reconnaît le droit d'association à tous les Équato-guinéens,²⁶ et en dépit du Pacte National signé en mars 1993 entre le gouvernement et les partis politiques en vue d'établir les règles du multipartisme dans le cadre d'une société démocratique.

La traque des opposants politiques instaurée sous Macías Nguema se poursuit invariablement sous son successeur. Elle s'est même intensifiée en menant des opérations au delà des frontières de la Guinée Équatoriale. Sans remonter très loin dans le temps, quelques exemples sont notoires :

- Du 17 juin au 18 août 2000, Augusto Mba Sa, ressortissant espagnol d'origine équato-guinéenne a été emprisonné et torturé, alors qu'il était retourné au pays pour rendre visite à sa famille. Il a été accusé d'être impliqué dans une conspiration visant à commettre un coup d'État contre le gouvernement. Il a pu s'échapper et se réfugier auprès de l'ambassade espagnole à Malabo. Après son évasion, un autre Espagnol d'origine équato-guinéenne, Jesús-Miguel Ondo Miyone, a été arrêté le 22 août 2000 et gardé en otage à la prison de Malabo.²⁷
- Aquilino Nguema Ona, dirigeant d'un parti politique d'opposition réfugié au Gabon, avait été enlevé le 18 mai 2000 par trois membres des forces de sécurité gabonaises à la suite d'accords passés avec les autorités équato-guinéennes, contre versement d'une importante somme d'argent. Finalement expulsé du Gabon, il a pu se réfugier en Espagne où il se trouve encore au moment où se conclut le présent travail.²⁸

²⁵ A part la France, Macías n'entretenait des rapports politiques et diplomatiques qu'avec les régimes communistes.

²⁶ Guinée Équatoriale, Président de la République, *Ley de Amnistía*, N° 2/1992, 6 janvier 1992

²⁷ Gallón Giraldo

²⁸ *Ibid.*

- Santiago Eneme Ovono, surnommé *Alandi*, cousin germain du Président de la République, ancien ministre des affaires étrangères, ancien conseiller diplomatique du Président, ancien ambassadeur au Cameroun, a reconnu avoir reçu et refusé d'exécuter l'ordre d'enlever six citoyens équato-guinéens réfugiés au Cameroun. Averti qu'il risquait lui-même d'être assassiné, il a fui vers le Gabon le 17 janvier 2000 et, de là, a rejoint l'Espagne où il se trouve actuellement en exil.²⁹ Celui qui a reçu l'ordre d'exécuter cet assassinat, Enrique Angüé, a été condamné à 30 ans de prison en août 2000 par un tribunal équato-guinéen pour l'assassinat d'un coopérant français en 1993.³⁰
- En mai 1998, Delfín Eteo Sorizo, étudiant équato-guinéen de l'ethnie bubi à l'université d'Owere, au Nigéria, a fait l'objet d'une tentative d'enlèvement par les services de sécurité équato-guinéens.
- Le 2 décembre 1997, une délégation du ministère équato-guinéen de la défense s'est rendue à Yaoundé pour négocier l'extradition clandestine de six officiers de l'armée équato-guinéenne retenus à Yaoundé. Elle était composée du Général Antonio Mba Nguema (frère du Président), de Santiago Eneme Ovono (ambassadeur de Guinée Équatoriale au Cameroun), de Julián Ondo Nkumu (responsable de la sécurité à Malabo) et de Enrique Nsué (2^{ème} secrétaire à l'ambassade de Yaoundé). La mission a échoué.³¹
- Le 5 novembre 1997, Felipe Ondo Obiang, ancien président du parlement, et Guillermo Nguema Ela, ancien ministre de l'économie et des finances ont été séquestrés au Gabon, où ils étaient réfugiés sous la protection du HCR, par les forces de sécurité de Guinée Équatoriale et ont été déportés vers Malabo, les yeux bandés à bord de l'avion présidentiel.³²
- Le 23 novembre 1994, Marcos Manuel Ndong Owono, économiste équato-guinéen résidant en Espagne, membre du parti d'opposition CPDS, est arrêté à Bata, accusé d'activité politique en faveur de l'opposition. Il a été emprisonné puis expulsé vers l'Espagne.³³
- L'Ambassadeur de Guinée Équatoriale à Libreville, Crisantos Ndong Abaha Mesian a ordonné, le 28 décembre 1990 d'assassiner Carmelo Modú Acusé, leader de l'Union démocratique sociale (Unión Democrática Social - UDS), alors réfugié au Gabon, mais actuellement membre du gouvernement. Une équipe de tueurs dirigée par Asumu Ali, Ndong Bikene, Marcelo Nve Mba et Manuel Mba étaient chargés d'exécuter cette mission.³⁴

²⁹ Fernandez Clemente; France, Ministère de la coopération; Ndjeng Mba; et Guinée Équatoriale, Président de la République

³⁰ Gallón Giraldo

³¹ Agence France Presse, Guinée Équatoriale : Les autorités de Malabo dépêchent une délégation auprès de M. Biya, décembre 1997; Benkabouche; Esono Masie, P., Lettre à Rafaela de la Torre, de Radio Extérieure d'Espagne, Yaoundé, 3 décembre 1997 (document non publié).

³² Benkabouche; Ondo Obiang, F. et Nguema Ela G., Déclaration jurée, Malabo, 27 décembre 1997 (document non publié)

³³ Amnesty International, *Guinée Équatoriale. Un triste bilan de promesses non tenues*, Londres, juillet 1995

³⁴ Ndong Abaha, C. [Ambassade de Guinée Équatoriale au Gabon], Lettre ordonnant l'élimination physique d'un dirigeant politique réfugié au Gabon, Libreville, 28 décembre 1990 (document non publié)

Et cette liste pourrait s'allonger encore beaucoup plus...

La Guinée Équatoriale peut se définir politiquement comme un minuscule État dictatorial, producteur de pétrole, théoriquement riche, mais où 65% de la population n'ont pas les moyens de satisfaire leurs besoins essentiels. Pratiquement ignoré du monde extérieur, soutenu par les puissances occidentales qui exploitent son pétrole, la Guinée Équatoriale peut, à l'abri des regards, violer systématiquement les droits de l'homme dans un pays où il n'y a pratiquement jamais eu d'élections libres et où règne une corruption institutionnalisée.³⁵

En Guinée Équatoriale, il n'y a pas de distinction entre le parti au pouvoir, l'État et le gouvernement. Tous trois se confondent en une seule entité dirigée par le Président de la République.

Sur le plan de l'activité politique proprement dite, treize partis politiques sont actuellement reconnus dans le pays et devraient théoriquement pouvoir jouir de leurs droits:

- Le Parti démocratique de Guinée Équatoriale (Partido Democrático de Guinea Ecuatorial - PDGE), au pouvoir depuis l'indépendance en 1968 et présidé par le Président de la République.
- La Convergence pour la démocratie sociale (Convergencia para la Democracia Social - CPDS)
- L'Union populaire (Unión Popular - UP)
- La Convergence sociale démocratique et populaire (Coalición Social Democrática y Popular - CSDP)
- L'Union démocratique sociale (Unión Democrática Social - UDS)
- Le Parti libéral (Partido Liberal - PL)
- Le Parti socialiste de Guinée Équatoriale (Partido Socialista de Guinea Ecuatorial - PSGE)
- L'Action populaire de Guinée Équatoriale (Alianza Popular de Guinea Ecuatorial - APGE)
- Le Parti de la coalition sociale démocrate (Partido de Coalición Social Democráticos - PCSD)
- L'Alliance démocratique progressiste (Acción Democrática Progresista - ADP)
- La Convention libérale démocratique (Convención Liberal Democrática - CLD)
- L'Union démocratique nationale (Unión Nacional para la Democracia - UDENA)
- Le Parti social démocrate (Partido Socialdemócrata de Guinea Ecuatorial - PSD)

D'autres partis politiques et mouvements existent à l'intérieur du pays, mais ne sont pas légalement reconnus:

- La Force démocrate républicaine (Fuerza Demócrata Republicana - FDR)
- Le Mouvement pour l'autodétermination de l'île de Bioko (Movimiento por la Autodeterminación de la Isla de Bioko - MAIB)
- Le Parti des indépendants (Partido de los Independientes - PI)

D'autres partis, enfin, opèrent depuis l'extérieur, les plus connus étant:

³⁵ Gallón Giraldo

- L'Alliance nationale pour la restauration démocratique (Alianza Nacional de Restauración Democrática - ANRD) en Suisse
- L'Unión des démocrates indépendants (Unión de los demócratas independientes - UDI), en Espagne
- L'Union pour la démocratie et le développement social (Unión para la democracia y el desarrollo social - UDDS), en Espagne
- Le Parti de la coalition démocrate (Partido de la coalición demócrata - PCD), en Espagne
- Le Front de libération de Guinée Équatoriale (Frente de Liberación de Guinea Ecuatorial - FRELIGE), des USA
- Le Parti du progrès (Partido del Progreso - PP) en Espagne, dissous en Guinée Équatoriale, en 1997, pour cause de tentative de coup d'Etat.

Parmi les treize partis politiques légalisés, seulement deux ont véritablement la capacité de s'opposer actuellement au régime. Les onze autres sont soit des créations du Président Obiang pour faire diversion et donner l'impression d'un multipartisme et donc d'un État démocratique, soit de tout petits partis virtuels qui sont réduits à faire de la figuration et ne bénéficient d'aucune base militante. Parmi les deux partis réellement opposés au régime, l'UP a subi les assauts déstabilisateurs du régime et se trouve actuellement divisé en deux factions opposées entre elles. Seule la CPDS demeure intègre et significativement combative face au régime, ce qui vaut à ses dirigeants et militants d'être victimes en permanence de discriminations et de harcèlement de la part du pouvoir établi.

À la suite d'assises politiques qui se sont tenues du 10 février au 16 mars 1993, un Pacte National a été signé en mars 1993 entre le gouvernement et les partis politiques en vue d'établir les règles d'une meilleure coexistence entre les divers partis politiques dans le cadre d'une société démocratique.³⁶ Ce pacte a été révisé pour la première fois entre le 10 février 1997 et le 25 avril 1997, et une seconde fois en septembre 2001. Cette deuxième révision n'a été qu'une mascarade et a mis en relief le manque de volonté du régime de créer les conditions nécessaires pour la mise en place d'un véritable état de droit. En effet, elle n'a duré qu'une semaine et les thèmes proposés par le parti CPDS n'ont même pas été discutés, à savoir:

- la prohibition des exactions commises par les autorités contrôlant des zones périphériques notamment dans la partie continentale du pays où l'absence de présence internationale empêche toute surveillance de la situation des droits de l'homme ;
- la légalisation des partis politiques ayant sollicité leur légalisation ;
- la libéralisation de la circulation des citoyens en éliminant les postes de contrôle militaires disséminés dans le pays, la suppression du visa de sortie du pays imposé aux nationaux ;
- la libéralisation des moyens de communication audiovisuels ;
- la création d'un organe chargé de suivre le degré de respect des accords adoptés entre gouvernement et partis politiques et la traduction en justice des responsables de violations de ces accords ;

³⁶ Guinea Ecuatorial, Primatura del Gobierno, *Pacto Nacional. Acuerdos entre gobierno y partidos políticos*, Malabo, 18 mars 1993

- la réforme du pouvoir judiciaire avec l'assistance du Représentant spécial de la Commission des droits de l'homme pour la Guinée Équatoriale, la révision des lois et procédures électorales, etc.³⁷

4.3 Les conflits ethniques

En Guinée Équatoriale cohabitent plusieurs ethnies, chacune d'entre elles possédant sa propre langue :³⁸

- Les Fang sont l'ethnie majoritaire du pays. Autochtones de l'intérieur de la partie continentale du pays, ils représentent entre 80 et 90% de la population totale, et ils se divisent en deux sous-groupes : les Fang-Okak, dans le Sud et les Fang-Ntumu, dans le Nord, selon une ligne de démarcation horizontale théorique représentée par le fleuve Wélé. L'ethnie Fang s'organise socialement en clans familiaux.
- Les Bubis ou Bohobé sont l'ethnie autochtone de l'île de Bioko, où elle est majoritaire. Les Bubis sont de loin moins nombreux que les Fang.
- Les Ndowés constituent un ensemble hétérogène de sous-groupes ayant en commun leur nature côtière ; ils habitent le littoral de la région continentale et comprennent les Combé, les Benga et les Bapuku, très proches, les Buiko, les One, les Mara, les Igara.
- Les trois ethnies dites semi-côtières : les Bisios, les Balengues et les Bassèques, qui sont à cheval culturellement entre les Fang de l'intérieur et les Ndowés de la côte.
- Les Annobonais, dans l'île d'Annobon, parlant l'Annobonais ou le Fa d'Ambo.
- Les Fernandinos ne sont pas une ethnie au sens local du terme; ce sont les descendants d'anciens esclaves de Sierra Léone, du Nigéria, du Bénin, etc, qui formaient la bourgeoisie locale à l'époque coloniale.

Les conflits inter-ethniques qui concernent principalement les Fang et les Bubis, les deux ethnies majoritaires du pays, ont surgi fondamentalement sous l'instigation de la puissance coloniale espagnole à partir du moment où le pays a manifesté son aspiration à l'indépendance.

Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, les Fang sont politiquement les maîtres absolus du pouvoir depuis l'indépendance. Du fait de leur écrasante majorité numérique ils ont indiscutablement un comportement social totalitaire. Mais il faut ajouter ici une nuance fondamentale pour bien comprendre et dissocier les phénomènes politiques du pays et les revendications ethniques qui y ont vu le jour, l'amalgame étant souvent fait entre ces deux concepts: c'est en réalité le clan Fang Essangui du district de Mongomo qui est maître du pays depuis son indépendance, et pas tous les Fang. C'est ce clan qui soumet tous les Équato-guinéens à son dictat. Les deux présidents, qu'a connu le pays, appartiennent à ce clan. Depuis l'indépendance du pays, toutes les ethnies ont été représentées au sein des pouvoirs de l'État et de tous les gouvernements. Mais cet apparent équilibre ethnique est purement formel car, en réalité, tous les pouvoirs sont concentrés dans l'exécutif qui est lui même dirigé d'une main de fer et sans aucun partage possible par le Président de la République, sa famille et ses amis proches. Aucun écart à ce principe de fonctionnement n'est permis, sous peine de graves conséquences. Tous les membres des autres ethnies ou des régions géographiques

³⁷ CPDS : Propuestas para la revitalización del Pacto Nacional, Bata, 21 septembre 2001(document non publié)

³⁸ Amnesty International, *Guinée Équatoriale. Un pays soumis à la terreur et au harcèlement*, Londres, janvier 1999

défavorables ne font que de la figuration, sans absolument aucun pouvoir.³⁹ C'est particulièrement le cas du premier ministre, poste pratiquement toujours occupé par un Bubi mais qui n'a aucune autonomie de décision politique.

C'est pour cela qu'il nous semble qu'il serait plus exact de parler d'une discrimination systématique exercée par le pouvoir à l'égard de ceux qui ne se soumettent pas inconditionnellement à sa volonté, et en particulier les Bubis, plutôt que de conflits ethniques au sens d'un affrontement direct entre ethnies du fait de leur nature. Cette discrimination entre ceux qui participent et soutiennent le pouvoir en place et ceux qui refusent cette domination sans partage s'exerce à tous les niveaux.

L'ethnie Bubi, la plus importante du pays après les Fang, se retrouve naturellement en première ligne de ces discriminations et de ces exactions. Ils s'estiment donc à juste titre exclus du pouvoir et des voies d'accès au pouvoir ainsi qu'aux ressources économiques depuis l'accès du pays à l'indépendance. En termes socio-géographiques, ils sont les seuls, à ce jour, à être capables de manifester ouvertement des revendications fermes sur leurs droits en tant qu'ethnie.

Bien évidemment, en réaction à cette politique d'exclusion systématique dont ils sont victimes dans leur propre pays et dans leur propre territoire, est né en novembre 1993 un mouvement d'expression et de défense de la cause bubi : le MAIB toujours considéré comme illégal à ce jour par le régime établi. Etre membre du MAIB ou le soutenir sont des délits passibles de poursuites en Guinée Équatoriale.

Le 21 janvier 1998, plusieurs camps militaires de l'île de Bioko ont été attaqués par des groupes de jeunes Bubis armés de façon assez rudimentaire, tuant trois militaires et quelques civils. Les autorités ont réagi par une opération de répression d'une violence disproportionnée marquée par des arrestations massives et des exécutions extra-judiciaires à l'encontre de l'ensemble de la population bubi et qui a duré plusieurs semaines. Inévitablement le MAIB a été accusé d'être à l'origine de ces attaques. En mai 1998, un conseil de guerre (nom donné dans le droit d'inspiration espagnole aux tribunaux militaires), qui n'a pas respecté la plupart des normes et de garanties internationales du droit, a jugé plus de 110 Bubis accusés de ces attaques et un très grand nombre de ces condamnés se trouvent encore en prison au moment de la rédaction de ce document ; quarante-et-un d'entre eux ont été transférés sans raison officielle en mars 2000 à la prison d'Evinayong, dans la région continentale, très loin de leurs familles et de leur terre natale, la plupart d'entre eux s'y trouvent encore détenus aujourd'hui.

Donc, cette discrimination et ces exactions exercées par le pouvoir et qui prennent très souvent une apparence interethnique, s'appliquent indiscutablement aux Bubis. Cependant elles ne s'exercent pas que sur les Bubis, mais aussi, et de façon aussi virulente sur les Ndowés de la côte continentale, sur les Annobonais et sur certains groupes Fang opposés au pouvoir (ceux de la frange côtière de Bata, Mbini, Kogo, et ceux du sud continental d'Acurenam et Evinayong, principalement), prenant ainsi un caractère intraethnique.

³⁹ Nguema Esono et Balboa Boneke

4.4 Les possibilités de retour des exilés:

4.4.1 *Les dispositions officielles légales*

Peu après le coup d'État de 1979, le gouvernement a publié un décret présidentiel N° 45/1979 du 10 octobre 1979 accordant l'amnistie à tous les exilés, à condition que ceux-ci s'abstiennent de toute action politique, laissant entendre très clairement qu'il était incompatible de prétendre à la fois reconstruire le pays et faire de la politique.⁴⁰

Beaucoup plus tard, la loi d'amnistie N° 2/1992, du 6 janvier 1992, a mis fin aux délits et persécutions politiques et a permis théoriquement à tous les Équato-guinéens de participer activement au processus de développement politique de la nation.

4.4.2 *L'accueil de l'exilé rentré dans le pays*

À la suite de chacune de ces deux amnisties, nombreux ont été ceux qui ont alors décidé de renoncer à l'exil pour rentrer en Guinée Équatoriale. Mais très rapidement ils se sont heurtés à une certaine hostilité évidente de leurs compatriotes restés dans le pays pendant la période de Macías Nguema. Ces derniers avaient, pour la plupart, beaucoup de mal à dissimuler leur antipathie envers ces « fuyards revenus ». Tout le monde se souvient encore de l'appellation « donativo » que l'on attribuait avec beaucoup de mépris vers les années 1980-1981 à tous les exilés rentrant en Guinée Équatoriale, les assimilant à des opportunistes et des profiteurs qui avaient fui le pays lorsque celui-ci était aux prises avec une sanglante dictature et qui revenaient maintenant massivement afin de profiter des dons de l'aide internationale.

Tout semblait indiquer qu'il y avait un double sentiment de profonde vexation et d'envie de la part de la population restée en Guinée Équatoriale. D'une part, la population de base qui avait subi durement la dictature et à laquelle la communauté internationale n'avait pas accordé beaucoup d'intérêt, enviaient les exilés qui revenaient, parce que ces derniers étaient généralement mieux lotis sur le plan matériel et économique que ceux qui n'avaient pas pu partir. D'autre part, la population relativement aisée et les responsables politiques qui, directement ou indirectement, avaient été associés aux exactions perpétrées lors du régime passé, voyaient d'un assez mauvais œil le retour de personnes susceptibles d'exiger des comptes aux responsables des actes commis pendant la dictature de Macías Nguema. Il faut à cet égard signaler que beaucoup de ceux qui ont gouverné avec Macías Nguema se sont également retrouvés aux commandes du pouvoir sous le nouveau régime.⁴¹

Toujours est-il que les exilés qui ont décidé de rentrer se sont sentis en règle générale exclus dans leur propre milieu, où on leur déniait souvent leurs droits, alors qu'ils s'attendaient à un accueil beaucoup plus ouvert. Le résultat immédiat a été la déception, le découragement et souvent le départ vers un nouvel exil. Cette situation, caractérisée par le double langage du pouvoir politique qui oscille entre déclarations de bonne volonté à l'égard des exilés et mesures tendant à éviter leur retour dure jusqu'à nos jours et cela explique la persistance d'un nombre élevé d'exilés.

Actuellement, en Espagne, comme d'ailleurs dans la plupart des pays où se sont installés des Équato-guinéens, la première génération de réfugiés est très bien implantée et intégrée à la société locale; ils ont fondé des familles et occupent des postes de responsabilité; la très grande majorité d'entre eux ont acquis la nationalité du pays. Nombre d'entre eux se trouvent

⁴⁰ France, Ministère de la coopération

⁴¹ Nguema Esono et Balboa Boneke

donc devant le grand dilemme soit tout quitter, mus par l'irrépressible envie du retour dans leur pays, soit décider de rester en exil parce que leur patrie ne fait rien pour les accueillir, n'offre aucune garantie sociale et n'affiche qu'hostilité envers ses ressortissants rentrés au bercail. Les enfants issus de cette première génération ont généralement la nationalité du pays d'accueil; ils ne se sentent concernés que de très loin par les problèmes de la Guinée Équatoriale. Les étudiants sortis du pays à partir des années quatre-vingt ainsi que toutes les autres personnes émigrées depuis lors ont tendance, à leur tour, à s'implanter dans le pays d'accueil, en attendant des jours meilleurs dans leur pays.

D'après Marcelino Bondjale, l'Espagne devrait prendre en charge, selon une modalité qui reste à définir, les Équatoguinéens naturalisés Espagnols qui manifesteraient leur désir de rentrer définitivement en Guinée Équatoriale, car leur présence seule dans le pays représente un important facteur de pression sur le régime implanté dans le pays. De même, pour faciliter leur retour et assurer leur intégration, l'Espagne devrait accepter que les Espagnols d'origine équato-guinéenne rentrent comme coopérants dans ce pays.

Au Gabon, d'après certains réfugiés, les causes du non-retour chez eux des réfugiés équato-guinéens dans ce pays sont multiples, notamment :

- la répression qu'exerce le régime sur la population et sur les cadres et les intellectuels particulièrement, qu'il n'arrive pas à dominer à son aise ;
- le non respect et la limitation des droits des citoyens ;
- la discrimination dans le travail et les bas salaires incompatibles avec le niveau de vie du pays ;
- le harcèlement dont souffrent les militants des partis politiques de l'opposition ;
- les abus perpétrés par les autorités et les éléments de la Sécurité Présidentielle et l'impunité dont ils jouissent ;
- les arrestations et les emprisonnements arbitraires ;
- l'absence de garanties judiciaires ;
- le climat d'insécurité que vit quotidiennement l'Équato-guinéen chez lui, l'oppression, la terreur, l'intimidation, la peur, etc.⁴²

Miguel Obama Ndong affirme qu'il n'est pas possible de connaître le nombre d'Équato-guinéens actuellement naturalisés au Gabon.

Lors de son voyage à Madrid, en novembre 2000, le Représentant Spécial de la Commission des droits de l'homme des Nations unies pour la Guinée Équatoriale a pu rencontrer un nombre important d'exilés et résidents équato-guinéens en Espagne, notamment de membres de partis politiques d'opposition, d'organisations sociales ainsi que des individus faisant partie de cette communauté d'exilés. Ceux-ci ont proposé l'idée d'une médiation du Représentant spécial des Nations unies visant à trouver avec les autorités équato-guinéennes les modalités d'un processus démocratique fondé sur la volonté du peuple et qui prévoirait, entre autres, la proclamation d'une amnistie générale, la libération de tous les prisonniers politiques et le retour de tous les exilés.⁴³

⁴² Bibang Engonga, D., Équato-guinéen originaire de Kogo, 43 ans, réfugié au Gabon depuis 1975, employé à Libreville. Entretien personnel, Bata, 4 août 2001; Obama Ndong

⁴³ Gallón Giraldo

4.4.3 *Les craintes du pouvoir politique*

La principale crainte du pouvoir politique est réside dans le retour d'hommes politiques et d'intellectuels qu'il aurait beaucoup de mal à contrôler et qui risqueraient à coup sûr de lui disputer le pouvoir. L'immense majorité d'hommes au pouvoir en Guinée Équatoriale est constituée de cadres médiocres, très souvent incompetents et soumis, ou de villageois « spontanément » transformés en hommes de pouvoir que le Président manipule à son aise. Il n'est pas exceptionnel en Guinée Équatoriale de rencontrer un décideur ou un responsable politique occupant de hautes fonctions tout en étant complètement illettré.

Or, en 33 ans de régime dictatorial en Guinée Équatoriale, le nombre d'intellectuels, d'universitaires, de cadres formés et compétents et d'hommes politiques habitués aux systèmes démocratiques s'est considérablement accru, et cela représente un véritable danger pour la survie du régime. Il n'a donc aucun intérêt à permettre le retour de cerveaux qui risquent d'importer la contestation et des revendications de tous ordres, d'où sa politique de ne pas favoriser le retour des exilés et d'encourager plutôt la fuite des cerveaux.

5 Conclusion

En conclusion, les Équato-guinéens connaissent l'exil depuis l'époque coloniale, mais, en ce temps la, le nombre de réfugiés était faible et motivé par la légitime lutte pour leur indépendance. Il n'y avait à l'époque que quelques réfugiés politiques et pas de réfugiés économiques. Les Équato-guinéens étaient presque fiers d'avoir des exilés de cette envergure-là.

L'exil que connaissent les Équato-guinéens depuis l'accession du pays à l'indépendance en 1968 est beaucoup plus massif, persistant et préjudiciable pour son développement. Il est motivé par la mauvaise gestion des ressources nationales et le caractère dictatorial et sanguinaire des régimes politiques qui se sont succédés au pouvoir depuis l'indépendance, soumettant leurs populations à la terreur politique, à la misère et à la mendicité, d'où la présence massive de réfugiés politiques et surtout de réfugiés économiques.

Or, le futur n'augure rien de bon. Les prochaines élections de février 2003 qualifiées de « démocratiques » ne sont pas démocratiques du tout. Obiang laisse entendre et comprendre qu'il a déjà gagné les prochaines élections. L'actuel procès qui se déroule à Malabo contre 144 prétendus opposants, tous brutalement torturés, ne vise qu'à écarter définitivement les partis politiques qui lui font véritablement de l'ombre: "*Convergencia para la Democracia Social*" (CPDS), parti légalisé, et "*Fuerza Demócrata Republicana*" (FDR), pas encore légalisé. Tous les membres et militants de ces deux partis risquent leurs vies à tout moment dans ce pays. Obiang prévoit de s'y présenter seul, sans adversaire digne de ce nom, et donner alors l'impression d'une pseudo-transparence électorale. C'est pour cela que la candidature annoncée par CPDS en la personne de Celestino Bacale le dérange au plus haut point.

On peut raisonnablement penser que tout (une révolte ou une réaction violente, par exemple) peut arriver à tout moment dans ce pays, avant ou après les futures élections. Obiang sait qu'il peut compter sur le soutien indéfectible des Américains, qui veulent protéger leurs intérêts dans le secteur pétrolier. Seule sa santé défaillante pourrait changer les données de la situation. Son décès éventuel ouvrirait la porte à une guerre de succession sans merci entre tous ses proches, à commencer par les membres les plus influents de l'armée et en passant par tous les gros calibres de son régime, y compris son propre fils. Bien entendu, si la situation sociale et politique le permet, CPDS présentera sa candidature en vue de créer le changement

dans le pays et, dans des conditions de véritable transparence, peu de personnes voteraient pour Obiang et son parti PDGE.

Si la situation socio-culturelle actuelle du pays ne connaît pas d'évolutions, le phénomène de l'exil des Équato-guinéens perdurera. Les efforts de la communauté internationale pour favoriser le retour des réfugiés devraient donc s'orienter, en priorité et avant tout vers la restauration dans le pays d'un régime démocratique respectueux des droits de ses citoyens, avec la participation active de *tous* les Équato-guinéens. L'indépendance à laquelle ce peuple aspirait en 1968 reste à conquérir.

Bibliographie

Agence France Presse, Guinée Équatoriale : Les autorités de Malabo dépêchent une délégation auprès de M. Biya, décembre 1997

Alliance Réformée Mondiale, Intervention devant la Commission des droits de l'homme, 57^{ème} session - Point 9 de l'Ordre du jour, *Demande d'intensification de la pression et plus d'actions efficaces sur le régime établi en Guinée Équatoriale*, 2 avril 2001

Amnesty International, *Guinée Équatoriale. Un triste bilan de promesses non tenues*, Londres, juillet 1995

Amnesty International, *Guinée Équatoriale. Un pays soumis à la terreur et au harcèlement*, Londres, janvier 1999

Benkabouche, M. [Alliance Réformée Mondiale], Lettre à Amnesty International, sur la Guinée Équatoriale, Genève, 11 décembre 1997 (document non publié)

Convergencia para la Democracia Social: Propuestas para la revitalización del Pacto Nacional, Bata, 21 septembre 2001 (document non publié)

Esono Masie, P., Lettre à Rafaela de la Torre, de Radio Extérieure d'Espagne, Yaoundé, 3 décembre 1997 (document non publié)

Fernandez Clemente E., Un lugar al sol: Colonialismo en Guinea (1883-1936), *Historia 16*, t. 4, n. extra 9, avril 1979, pp 96-102

France, Ministère de la coopération, *Guinée Équatoriale, dossier d'information économique*, Paris: Service des études économiques et questions internationales, juin 1980

Gallón Giraldo, G., Rapport sur la Guinée Équatoriale, Conseil économique et social des Nations unies, Commission des droits de l'homme, 57^{ème} session, E/CN.4/2001/38, 16 janvier 2001

Guinée Équatoriale, Président de la République, *Ley de Amnistía*, N° 2/1992, 6 janvier 1992

Guinée Équatoriale, Primature du gouvernement, *Pacto Nacional. Acuerdos entre gobierno y partidos políticos*, Malabo, 18 mars 1993

Lacosta, X., Cronología de Guinea Ecuatorial : 1950/1979, http://www.afrol.com/es/Paises/Guinea_Ecuatorial/documentos/cronologia.htm [accédé 31 décembre 2001]

Liniger-Goumaz, M., *Guinée Équatoriale: de la dictature des colons à la dictature des colonels*, Genève : Editions du temps, 1982

Ndong Abaha, C. Lettre ordonnant l'élimination physique d'un dirigeant politique réfugié au Gabon, Libreville, 28 décembre 1990 (document non publié)

Ndongo Bidyogo, D. *Historia y tragedia de Guinea Ecuatorial*, Madrid: Editorial Cambio 16, 1977

Ndongo Bidyogo, D., Guinea, merienda de blancos, *Historia 16*, t. 4, n. extra 9, avril 1979, pp 105-16

Nguema Esono, F., Balboa Boneke, J., *La transición de Guinea Ecuatorial: Historia de un fracaso*, Madrid: Ediciones Labrys 54, 1996

Nsue Otong C., Bantuisismos en el español de Guinea Ecuatorial y de América, conférence inédite, Bata, 20 juin 2001

Ondo Obiang, F. et Nguema Ela G., Declaración jurada, Malabo, 27 décembre 1997 (document non publié).